

Téléphone 021 693 67 31

CCP 10-11166-3

Courrier case postale 33, 1020 Renens 2

Date 20 juin 2012

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Commune de Prilly
Monsieur le Syndic
Alain Gilliéron
Case postale 96
1008 Prilly

Interface de transports publics à la halte de Prilly-Malley

Monsieur le Syndic,

Dans quelques jours, la commune de Prilly sera dotée d'une halte du réseau CFF ; elle bénéficiera ainsi d'un atout considérable pour son rayonnement et son développement.

Plus précisément, dès le 30 juin 2012, trois trains par heure et par sens desserviront ce nouvel arrêt du RER vaudois. D'autre part, dès la rentrée d'août, le réseau Ouest des tl bénéficiera d'une restructuration autour des stations de Prilly-Malley et de Renens, pôles stratégiques incontournables du développement de l'agglomération lausannoise.

En examinant l'intégration de cette nouvelle halte dans le réseau de transports publics actuel, nous constatons malheureusement qu'aucun bus (lignes tl 32 et 33) ne la desservira directement. En effet, les arrêts tl les plus proches (Galicien) se trouveront à environ 200 m de l'entrée de cette halte et ne seront pas vraiment visibles depuis celle-ci.

Pourtant, l'une des conditions sine qua non pour garantir l'attractivité d'une gare ferroviaire en milieu urbain et donc favoriser le transfert modal est de bénéficier d'une liaison de qualité avec les réseaux de bus locaux.

Or, les usagers des bus en provenance de l'ouest devront soit descendre à Malley-Nord, soit rester dans le bus jusqu'à Galicien et revenir en arrière, ce qui est peu pratique pour ne pas dire dissuasif et découragera ce transfert modal souhaité. Ne créons pas une place Bel Air (Genève) à la sauce de l'agglomération lausannoise !

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Cette situation est d'autant plus regrettable qu'aucun problème technique particulier n'empêche la création d'une véritable interface pratique et performante : les trottoirs situés directement sous la halte sont effectivement assez larges pour accueillir un arrêt de bus de part et d'autre de la chaussée. De plus, cet arrêt serait à la fois à l'abri des intempéries, très proche des accès à la station du RER et visible de l'arrêt du futur tram t1 à Galicien. Quant aux places de stationnement pour vélos, elles pourraient facilement être déplacées.

Notre association, qui cherche à défendre les intérêts des utilisateurs des transports publics, vous prie de bien vouloir prendre en compte la suggestion ci-dessus et d'agir en faveur d'une véritable interface de transports publics « Prilly-Malley », réalisable à peu de frais. Si nécessaire, un aménagement provisoire, à l'essai, pourrait le cas échéant être étudié et il serait à notre avis hautement souhaitable qu'il puisse être mis en place si possible au plus tard pour la rentrée de fin août.

Nous restons dans l'attente de vos nouvelles et bien sûr à votre entière disposition pour tous compléments d'informations, et vous présentons, Monsieur le Syndic, nos salutations distinguées.

Pour le comité

Maurice Decoppet

Nicholas Helke

Copie :

- M. Thierry Carrard, responsable de l'offre aux tl
- M. Vincent Krayenbühl, Chef du Service de la mobilité